

1. L'élimination sociale.

Par « élimination sociale », il est entendu l'isolement social d'un individu par le recours au discrédit et la suppression complète de ses moyens économiques, le but étant qu'aucune personne intégrée dans la société ne souhaite développer ou poursuivre une relation régulière et amicale avec lui. Car un individu normalement intégré dans la société et éduqué ne souhaite jamais faire la connaissance d'un nécessiteux, même si celui-ci parvient à démontrer qu'il a un doctorat. L'élimination sociale prend toujours la forme d'un harcèlement dont celui qui en est la cible ne doit pas pouvoir désigner l'auteur à l'opinion publique, sinon au risque d'être aussitôt accusé de fabulation, de paranoïa ou de schizophrénie.

Dans une large majorité de cas, les services secrets éliminent socialement un individu lorsque celui-ci, à la fois, est susceptible de porter atteinte à l'ordre public (passivement ou activement) et n'accepte plus (ou pas) l'autorité. Plusieurs cas entrent dans cette définition :

- l'espion étranger qui a été repéré, mais qui refuse de coopérer (pour que l'on fasse de lui un agent double[113]) ;
- l'agent ou l'employé des services secrets qui cesse d'obéir ou qui trahit ;
- l'individu ordinaire ou la personnalité qui a connaissance d'informations compromettantes pour les intérêts de l'État, et qui est à la fois crédible et hautement susceptible de les révéler parce qu'il ne se soumet pas à la manipulation, ni n'est vulnérable à un moyen de pression ;
- le militant politique ou religieux extrémiste qui, à la fois, est doué d'une capacité à convaincre et à rallier d'autres individus à sa cause, mais n'accepte ni la manipulation, ni de rejoindre un groupe politique officiellement reconnu ou toléré, ni n'est vulnérable à un moyen de pression efficace ;
- l'agent ou l'employé des services secrets qui est puni pour une faute grave.

Tous les services secrets du monde pratiquent couramment l'élimination sociale, depuis fort longtemps dans quelques cas. Par exemple, des récits historiques attestent de formes de harcèlement

particulièrement sophistiquées dirigées contre Voltaire par le roi de Prusse Frédéric II (dit Le Grand), lorsque ce dernier comprit que le philosophe et écrivain français avait été envoyé par Louis XV pour l'espionner et tenter de l'influencer dans sa politique[114]. Frédéric II n'avait pas voulu s'en prendre violemment et ouvertement à un homme aussi connu et « respectable » que Voltaire. C'est pourquoi il fit mettre à la disposition du Français une résidence, dont ce dernier ne manqua de remarquer, entre autres détails, que ses murs intérieurs avaient été peints en jaune, couleur de la honte

et du discrédit en Prusse à cette époque, et que la nappe de la table de la salle à manger avait été brodée de renards, symboles de la trahison et de la fourberie. En sus de quoi Frédéric II avait fait suivre Voltaire par des agents partout où celui-ci se déplaçait en Prusse, et juste assez ouvertement pour que ce dernier puisse s'en apercevoir sans pouvoir le démontrer formellement. Typiquement, l'action d'élimination sociale d'un individu par les services secrets est toujours identique dans son principe, quel que soit le pays, puisqu'elle doit agir sur les leviers de l'esprit humain qui ont été expliqués au chapitre précédent, lesquels sont évidemment universels. Par contre,

les formes que peut prendre le harcèlement qui en est l'outil peuvent grandement varier d'un individu

à l'autre, selon les personnalités, cultures et intelligences de ceux-ci.

Par exemple, Voltaire ne pouvait se sentir harcelé que parce qu'il était assez cultivé pour savoir que le jaune était la « couleur de la honte », et le renard une représentation allégorique de la trahison et de la fourberie. Un individu aux intelligence moyenne et culture médiocre se serait estimé, au contraire, très heureux d'avoir une belle nappe brodée et des murs fraîchement peints, et il aurait pris

Voltaire pour un fou s'il l'avait vu se lamenter ; un effet secondaire du harcèlement attendu par son auteur.

Au XXI e siècle, le service de contre-espionnage qui veut procéder de la même manière que Frédéric II — cela arrive fréquemment dans la réalité — pour faire savoir à un espion étranger, ou à un individu suspecté de l'être, qu'il ne lui est plus longtemps utile de tenter de le cacher, se débrouillera pour lui présenter ostensiblement, par un moyen ou un autre, un symbole en usage dans son service secret dont lui seul pourra comprendre le sens (exemples réels : un petit chien en peluche

ou en figurine dans le cas d'un pays, un ours présenté sous le même aspect pour un autre, un œil humain pour un autre encore...). L'opinion publique n'ayant pas couramment connaissance de cette symbolique bien hermétique, celui contre lequel elle a été employée ne pourra raisonnablement s'en plaindre, même à ses proches, sous peine d'être accusé d'avoir « l'esprit dérangé » — c'est précisément pour cette raison que les services secrets, et de contre-espionnage en particulier, procèdent ainsi.

Ces derniers exemples et leurs explications permettent de se faire une idée assez précise d'une des marques caractéristiques d'un harcèlement conduit par des services secrets. Car il y en a d'autres, que nous allons bientôt examiner. Aussi, on comprend la nécessité pour les services secrets que leurs méthodes de harcèlement doivent toujours être particulièrement difficiles à démontrer par le harcelé.

Les premières étapes de l'élimination sociale d'un individu par les services secrets sont souvent, sinon toujours, très similaires à celles du recrutement d'un de leurs employés ou agents. C'est-à-dire que l'élimination commence d'abord par une privation plus ou moins rapide des ressources économiques de celui qui en est la cible. Ce dernier perd son emploi à la suite d'une manipulation ou d'une intervention quelconque, puis ne parviendra pas à en trouver un autre, quoi qu'il fasse, quels que soient ses compétences, expérience et diplômes, quelle que soit l'ingéniosité qu'il peut déployer pour ce faire — puisqu'il fait l'objet d'une étroite surveillance.

Car, parce que la recherche d'un emploi, de nos jours, passe inévitablement par l'usage de l'Internet, du téléphone et du courrier, un service secret aura toujours toute facilité pour devancer, ou intervenir peu après, celui auquel il veut nuire au moment de cette démarche. Il n'existe pas de mot dans la langue de Molière pour nommer cette action « d'exclusion économique délibérée » (peut-être parce qu'elle n'est pas censée exister), mais il en existe bien un dans celle de Shakespeare : blacklisting (littéralement, mettre sur une « liste noire »). Cependant, il semble que la francisation de ce mot anglais soit en cours, avec l'apparition depuis quelques petites années du verbe « blacklister » (encore réservé pour l'instant à l'action d'exclure une personne d'une liste informatique de clients, de membres ou d'abonnées).

Il existe d'ailleurs un cas de blacklisting qui est entré dans l'Histoire des services secrets, en partie en raison du nom de sa victime, celui de Klop Ustinov, père du célèbre acteur Peter Ustinov. Klop Ustinov était un grand intellectuel, passionné d'Histoire, qui fut utilisé comme agent double par les services secrets anglais durant la Seconde Guerre mondiale, et qui rendit d'immenses services aux Alliés. Cependant, comme Klop Ustinov n'avait jamais été qu'un agent, et non un employé des services secrets, et qu'en sus il avait eu connaissance d'informations dont la confidentialité se poursuivait bien après la fin de la guerre, les services secrets britanniques le blacklistèrent jusqu'à la fin de ses jours. On lui versa une pension calculée pour suffire à quelques besoins élémentaires, mais ce fut trop peu pour qu'il ne se trouvât obligé de vendre, volume après volume, tous les livres de sa grande bibliothèque. Voyant la dérangeante précarité de Klop Ustinov, en regard des importants services qu'il avait rendus à l'Angleterre, quelques cadres des services secrets tentèrent le lui faire obtenir une petite rallonge à sa pension, mais cette demande fut refusée. Klop Ustinov mourut dans un

état de misère indescriptible, après avoir vendu tous ses livres auxquels il tenait tant.

À titre de dédommagement pour les conséquences de ce blacklisting qui avait évidemment touché la famille de Klop Ustinov, les services secrets donnèrent un « coup de pouce » à son fils, Peter, qui devint ainsi un acteur connu et riche[115].

Il serait possible de présenter dans un tel chapitre de nombreux cas plus ou moins similaires à celui de Klop Ustinov qui se sont déroulés dans d'autres pays occidentaux, mais comme ceux-ci n'ont pas été officiellement reconnus comme tels, il est impossible de rapporter les noms de leurs victimes sans s'exposer à quelques poursuites. Et à cette liste, on pourrait ajouter celle de personnages qui se trouvèrent, ou se trouvent encore aujourd'hui, dans la très inconfortable situation d'être à la fois réfugiés politiques et détenteurs de secrets d'État. Les pays qui sont assez charitables pour accueillir ceux-là — souvent à la demande d'un pays tiers qui ne veut pas les prendre en charge pour des raisons diplomatiques — les privent cependant de tout contact avec la société, ce qui comprend, par conséquent, l'interdiction de travailler dans une entreprise ou même d'obtenir des revenus qui favoriseraient une inclusion dans la société.

Revenons au cas spécifique de l'individu qui se trouve blacklisté dans le cadre d'une élimination sociale, et commençons par énumérer tous les moyens dont usent la plupart des services secrets pour ce faire.

En sus de la privation du droit au travail et de la surveillance des moyens de communication, on trouve une multitude de moyens et méthodes de harcèlement dont le but commun est d'user

nerveusement la cible, et de la pousser à agir, encore. Un harcèlement par les services secrets est élaboré sur la base d'un fait qui a été maintes fois démontré par des chercheurs et médecins spécialistes de la neurobiologie, du behaviorisme, de la psychologie évolutionniste, de la psychanalyse et des neurosciences en général[116]. Tout être vivant muni d'un système nerveux central réagit à l'agression par un comportement de défense (qui peut être passif ou actif, ou les deux). L'Homme n'étant pas équipé d'un moyen de défense passif naturel, comme le hérisson et le putois, il se défend par l'action contre l'agression, même lorsque cette action est peu susceptible d'être payante. L'Homme, qui est une créature intelligente parce qu'elle a un système nerveux central pourvu d'un néocortex[117] très développé, est cependant capable d'apprendre à différer sa défense ou sa riposte. Car grâce à son intelligence, l'Homme peut mieux évaluer qu'un animal la force et la tactique de ce qui le menace, et attendre un moment plus propice pour dissuader ou éliminer cette menace. Il peut tenter de fuir, aussi. Mais il est particulièrement rare qu'il soit assez fort à la fois nerveusement et intellectuellement pour différer à volonté une action physique de riposte. Par exemple, tout le monde a fait l'expérience, durant l'enfance en particulier, d'être tourmenté par de petites agressions telles que des moqueries, somme toute insignifiantes, mais répétées, jusqu'à ce que l'inévitable instant de la colère survienne — assortie d'une giflure, d'un coup de poing ou d'une autre action associée du même genre. Mais lorsque l'on est adulte et que l'on se trouve dans le contexte d'une société civilisée moderne, ce genre d'action peut facilement se solder par une sanction ; celle d'une plainte pour coups et blessures, par exemple. Pourtant, personne ne peut échapper à cette défense par l'agression, même les plus intelligents et les plus cultivés d'entre nous, parce qu'elle est l'expression d'une pulsion « préfabriquée » qui provient du cerveau reptilien[118], et non d'une réflexion élaborée dans le néocortex.

C'est sur la base de cette connaissance scientifique que les services secrets ont construit une technique de harcèlement, et une seule. Car, on le comprend dès lors, c'est uniquement ce geste violent issu de la pulsion qu'ils cherchent à provoquer. On trouve donc deux actions et deux visées différentes dans une élimination sociale par les services secrets, complémentaires cependant. Il y a une bonne raison venant justifier la seconde action que nous venons de voir : le coût en moyens humains et techniques, très lourds, qu'implique l'élimination sociale d'un individu. Car tant que la cible de cette élimination ne se sera pas définitivement discréditée d'elle-même, en commettant l'irréparable sous l'emprise d'une pulsion, il faudra s'efforcer de le faire pour elle, ce qui demande d'innombrables précautions pour que d'aucuns n'en viennent pas à s'en apercevoir et décident de prendre sa défense, de témoigner (contraindre la cible à se trouver en contact régulier avec des marginaux est une autre manière de la discréditer contre son gré).

L'analogie de la toile d'araignée revient dans ce contexte, mais de manière peut-être plus évidente, car la métaphore de la mouche qui s'empêtre plus encore dans la toile à mesure qu'elle se débat de manière désordonnée, ses gestes étant commandés par la même pulsion de lutte, montre exactement ce qui arrive à l'individu pris pour cible d'un harcèlement organisé.

Mais l'être humain, victime de sa propre intelligence supérieure, est réceptif à des subtilités que la mouche ne pourrait pas même identifier. Ces subtilités se présentent comme autant de mailles supplémentaires qui, en dépit de leurs apparentes faiblesses, empêchent encore la « proie » de concentrer tous ses efforts sur les plus solides. Ces faibles mailles sont le cynisme et le sourire qui accompagnent toujours l'acte de harcèlement le plus petit, le refus lourd de conséquences prononcé suavement, la mesquinerie récurrente, les comportements faussement infantiles, les promesses et les

engagements révoqués à la toute dernière minute pour des motifs absurdes, mais légalement justifiables, les multiples « hasards malheureux » et autres funestes « coups du sort », les coups de téléphone bizarres ou absurdes « qui ne se produisaient que très rarement avant », les inexplicables « pannes » électriques, de chauffage, de connexion à l'Internet ou au téléphone, de réseau câblé télévisé qui ne se produisent que durant les émissions favorites, les attitudes inexplicablement hostiles des voisins et des commerçants, le voisin qui ouvre en grand ses fenêtres quand il fait des grillades à chaque fin de mois alors qu'il n'y a que des pâtes à manger à la maison, tandis qu'un autre empile, bien en vue, les boîtes de pizzas vides devant sa porte plutôt que de les mettre à la poubelle, et puis celui du dessus qui organise régulièrement de bruyantes fêtes avec ses amis, etc., etc.[119] On le remarque, tous ces faits sont anodins et bien ordinaires ; personne ne serait assez fou pour les prendre comme les preuves d'une quelconque agression. C'est juste l'extra-ordinaire fréquence avec laquelle ils se produisent, et leurs extra-ordinaires associations qui les font devenir, ensemble, un harcèlement indiscutable et puissant. Ils ont tous pour caractéristique particulière commune, et pour seul but de faire naître un sentiment de frustration dans l'esprit de celui qui y est exposé, en particulier lorsque ses ressources économiques ont été délibérément réduites au minimum vital, et lorsqu'il a été isolé socialement.

Car la frustration, lorsqu'elle se prolonge indéfiniment, est un sentiment qui mène inévitablement : soit à la dépression, soit à des bouffées violentes, soit au suicide. La frustration est un barrage à l'action, elle produit exactement les mêmes effets, sur le long terme, que l'inhibition. Lorsqu'elle est entretenue et dirigée contre tous les besoins et centres d'intérêt d'un individu, la frustration est un

emprisonnement virtuel, sans murs ni barreaux visibles, un emprisonnement de l'esprit que personne d'autre que celui qui en est la victime ne peut voir.

Mais quand bien même la cible de cette forme très sophistiquée de harcèlement aurait l'intelligence de consigner dans un cahier toutes ces sources de frustration extraordinairement nombreuses, avec des dates permettant d'en démontrer l'anormale fréquence, celle-ci devrait encore prouver l'impensable : qu'un aussi grand nombre de gens n'ayant aucun rapport avéré les uns avec les autres se soient délibérément ligués pour agresser un(e) pauvre inconnu(e) sans emploi qui vit dans une situation de grande précarité. Seule une issue dramatique permettra peut-être de s'interroger

sur la cause de cette succession d'improbables hasards, puisqu'elle sera inexplicable.

Le témoignage d'un harcèlement par une autre personne que celle contre laquelle il est dirigé est un incident que redoutent évidemment beaucoup ceux qui en sont les auteurs. C'est pour ce genre de raison, une fois de plus, que les services secrets recrutent beaucoup de juristes et de psychiatres. C'est pour cette unique raison qu'un service de contre-espionnage a dû se résigner un jour à faire aller en prison et à discréditer l'un de ses propres collaborateurs, ainsi que l'a montré un des exemples du chapitre précédent.

Il suffit d'une faute d'un agent des services secrets, d'une petite négligence ou d'une méprise, pour qu'un harcèlement soit constaté par une autre personne que celle contre laquelle il est dirigé. Et sitôt que cela arrive — les psychiatres des services secrets le confirment eux-mêmes —, il n'est raisonnablement plus possible de prétendre devant une cour de justice que deux personnes puissent avoir des « illusions » ou des « délires » absolument identiques.

Dans les pays où le pouvoir des services secrets se manifeste plus fortement et plus souvent que ce que prévoient leurs constitutions, les cas d'éliminations sociales y sont anormalement fréquents aussi,

proportionnellement pourrait-on dire. L'opinion publique finit toujours par le remarquer, et elle n'a d'autre alternative dans ce cas que d'ignorer délibérément « ces histoires de gens sur lesquels la colère des dieux semble inexplicablement s'acharner », par crainte de sanctions similaires, ou les dénoncer lorsqu'elle sent que cette initiative sera encouragée.

Ces cas d'éliminations sociales discrètes, que seul un pouvoir ayant la puissance d'un État peut accomplir, sont bien souvent visibles pourtant. Car, fréquemment, un individu qui est discrètement poussé à bout selon les méthodes que nous venons de voir en vient à commettre des actes d'une extrême violence, que les médias ne peuvent passer sous silence. Ici un père de famille sans histoire qui a tué tous les siens, a tiré des coups de feu sur les forces de l'ordre ou même sur de simples passants avant de se donner la mort. Ici un homme à l'intelligence et à la culture au-dessus de la moyenne qui s'est procuré une arme automatique pour ensuite tirer sur des dizaines de personnes, sans raison rationnellement justifiable ou explicable. Là un policier ou un militaire bien noté qui s'est soudainement mis à tirer sur ses collègues, sans explication ni raison apparente.

Les arguments du « phénomène d'émulation » des jeux vidéo et des films violents ne parviennent pas à expliquer tous ces étranges phénomènes d'ultra-violence gratuite, fréquemment suivis du suicide prémédité de leurs auteurs, que la société ne connaissait pas il y a seulement trente ans et n'avait jamais connus avant cela.

Tous ces cas n'ont pas nécessairement pour cause un harcèlement durable et délibéré, mais un examen approfondi de chacun de ceux-ci met fréquemment en lumière quelques indices troublants et

concomitants avec l'hypothèse d'un harcèlement élaboré et discret, pour quiconque sait comment il est pratiqué et contre quels profils d'individus en particulier.

Parce qu'à peu près tous les États modernes pratiquent l'élimination sociale, peu importe la fréquence, un consensus tacite s'est installé à ce propos. Tel pays se montre hésitant à dénoncer de telles méthodes dans tel autre pourtant son rival, simplement parce qu'il redoute que ce dernier puisse riposter en dénonçant les siennes, et réciproquement — il ne serait donc pas une bonne idée d'en parler. Tout au plus un romancier ou un cinéaste pourra-t-il les présenter à l'opinion publique sous la forme d'une fiction devant émouvoir les esprits.

Cependant, la reconnaissance officielle de ces harcèlements d'État se produit de temps à autre, c'est-à-dire chaque fois qu'un gouvernement est détrôné par sa propre population. Les harcelés de ces pays sont alors enfin admis comme tels ; ils peuvent librement raconter aux journalistes les

séances qui leur ont été infligés ; personne ne se risquera plus cette fois, à l'inverse, à les accuser de paranoïa, de délire ou de schizophrénie.

Cette dernière explication permet maintenant de comprendre que les services secrets doivent aussi pouvoir s'en remettre à un consensus tacite avec l'opinion publique, les media, les autres pays et même les réseaux internationaux de coopération policière et de justice pour pouvoir couramment pratiquer l'élimination sociale d'individus.

Concluons ce chapitre avec la présentation de deux anecdotes authentiques qui sont parties de missions d'éliminations sociales, et qui ne firent que s'ajouter aux nombreuses autres tracasseries qui furent infligées à leurs cibles.

Cette première anecdote s'est produite dans un pays occidental, il y a quelques petites années, dans le cadre d'une mission d'élimination sociale d'un homme marié et père d'un enfant, dont les services secrets cherchaient à l'obliger à se compromettre pour le recruter comme agent.

Des vigiles d'un supermarché avaient reçu la visite d'un officier de police, ce qui n'avait rien d'exceptionnel puisqu'ils entretenaient des relations régulières avec la police pour d'évidentes raisons. Ce policier les avait informés qu'un des clients habituels du supermarché était un voleur de marchandises récidiviste bien connu de la police. Le policier avait, tout aussi naturellement, fourni une description précise de ce voleur, et même la photocopie agrandie de sa photo.

Ce n'était pas la première fois que ce genre de visite se produisait ; il ne s'agissait, selon toutes les apparences, que d'un travail de collaboration normal entre policiers et vigiles chargés de la surveillance d'un grand magasin.

Connaissant cette précieuse information, les vigiles s'étaient par la suite empressés de suivre et de surveiller très ostensiblement ce voleur sitôt qu'ils l'avaient aperçu entrant dans le supermarché. Leur but était de bien faire comprendre à ce dernier qu'il était « repéré » et étroitement surveillé, et donc qu'il valait mieux pour lui qu'il renonce à tenter de venir voler quoi que ce soit ici. Il s'agissait là d'une technique ordinaire de vigiles, qui permettait à ces derniers de s'épargner une interception aux caisses, toujours désagréable.

L'astuce avait bien fonctionné, en effet, car le voleur, intimidé, n'a plus remis les pieds dans ce supermarché après cela.

Ce que ne pouvaient soupçonner ces vigiles, faits collaborateurs inconscients, c'est que le voleur dont ils s'étaient débarrassé n'en était pas un du tout. Tout comme ils ne pouvaient soupçonner que le

policier qui leur avait « donné ce tuyau » avait agi ainsi dans le cadre d'une des missions confidentielles d'intelligence domestique, que ce dernier se voyait parfois confier. Ce policier, lui-même, ne connaissait pas précisément la portée de cette mission à long terme, car il n'avait pas non plus été chargé de mener une enquête sur cet individu. Il savait juste qu'il s'agissait pour lui d'une petite tâche confidentielle, fort simple à exécuter ; il savait que quelques-uns de ses collègues, des policiers spécialisés, devaient certainement se charger d'une enquête quelconque sur cet homme. Les services secrets, très intéressés par le recrutement de cet homme qui n'avait pas cédé à un premier recrutement amical, en étaient arrivés à l'étape du recrutement hostile, en prenant le parti de

le harceler jusqu'à ce qu'il finisse par craquer nerveusement et se compromettre. Du point de vue des vigiles du supermarché, comment ces derniers, maillons finaux d'une chaîne de collaborateurs inconscients, auraient-ils pu imaginer une pareille histoire ? Il est très probable que certains d'entre eux, s'ils avaient pu l'apprendre puis aller jusqu'à y croire, se seraient probablement refusés à embêter ainsi cet homme. Peut-être le policier aussi se serait-il montré moins zélé dans le cadre de cette mission ; de plus, il se serait posé plus de questions sur les missions suivantes de ce genre, ce qui n'aurait pas été bon, ni pour la discipline, ni pour la foi en la mission de protection de la population dont il était ordinairement investi. C'est bien pourquoi les services secrets avaient agi ainsi : en ne fournissant pas à ce policier les véritables raisons de leur demande.

Cette seconde anecdote authentique de harcèlement par un service secret concerne cette fois une tentative de recrutement rapide par la contrainte d'un homme qui, lui aussi, avait déjà eu à subir toutes sortes de pressions en vue de l'affaiblir, et de le placer ainsi, à terme, dans une position si vulnérable qu'il serait prêt à tout pour se sortir d'une situation de grande précarité économique.

Cet homme, âgé de 35 ans, environ, et que nous appellerons « Pierre », était un spécialiste hautement qualifié et même reconnu dans sa profession (raison pour laquelle il intéressait tant les services secrets de son pays), mais il n'en était pas moins un chômeur de longue durée qui parvenait à peine à nourrir ses deux enfants ; une situation qu'avaient provoquée ces mêmes services secrets, on le comprend.

Pierre vivait donc d'un revenu minimum versé par l'État, et logeait chez sa mère, elle-même réduite à la même situation de précarité que lui, afin qu'elle ne puisse l'aider à échapper à son

recrutement.

Comme Pierre utilisait l'Internet pour effectuer ses recherches d'emploi et envoyer ses candidatures, il était donc facile pour les services secrets de savoir quelles entreprises il contactait, et, selon le cas, soit de bloquer le transfert de ses mails à son insu, soit d'intervenir auprès des entreprises concernées pour que ses candidatures soient rejetées (en usant pour y parvenir d'une méthode assez similaire à celle du policier du premier exemple).

Ne comprenant pas tous ces échecs, alors qu'en bien des circonstances ses profils et expériences correspondaient parfaitement, Pierre en était arrivé au stade de la dépression, ce qu'espèrent toujours

les services secrets dans un tel cas de figure, nous l'avons expliqué en détail dans un précédent chapitre.

La surveillance du domicile de Pierre consistait, assez simplement, en l'activation à distance de son téléphone afin qu'il serve de microphone-espion[120].

Sur la base de cette situation, une équipe régionale des services secrets élaborait une petite opération, cependant assez compliquée pour ne pas pouvoir être reproduite par n'importe qui. Le montage de cette opération impliquait, en effet, l'usage de plusieurs « ingrédients » et informations précises d'ordre psychologique concernant la victime, ainsi que nous allons le voir.

Durant un samedi après-midi ensoleillé, Pierre déclara à haute voix, chez sa mère, qu'il partait dans un magasin d'articles de bricolage, qu'il nomma également, pour aller y acheter une boîte de joints de robinetterie.

Sitôt que Pierre eut pris la direction de ce magasin distant de quelques kilomètres à bord de sa vieille voiture, l'équipe des services secrets, constituée pour cette occasion de cinq hommes, s'y rendit aussi à bord de trois véhicules, mais à toute allure pour y être avant lui. Lorsque Pierre pénétra dans le magasin, les hommes de l'équipe des services secrets prirent tout d'abord une disposition particulière, car, la plupart d'entre eux n'ayant jamais vu Pierre autrement qu'en photo, ils ne voulaient surtout pas courir le risque de le confondre avec une autre personne pouvant lui ressembler physiquement. Deux hommes de l'équipe déjà à l'intérieur du magasin, pensant avoir identifié leur cible, passèrent au test d'identification final qu'ils avaient spécialement imaginé pour cette circonstance. Dans l'allée d'un rayon, ils s'adressèrent spontanément à Pierre, en anglais, pour lui demander « si l'on pouvait trouver une manivelle ici ». Les hommes de l'équipe de surveillance avaient été informés que la cible parlait couramment anglais, et ils avaient donc considéré qu'il y avait fort peu de chances pour qu'une personne ne disposant que de notions d'anglais puisse comprendre ce que le mot manifold voulait dire. C'était bien vu, en effet, car la cible, en réponse, et en anglais aussi, demanda à celui des hommes qui l'avaient apostrophé de quel type de manivelles il voulait parler, et pour quel usage.

Les deux hommes des services secrets commirent peut-être une bourde, en tournant les talons sans répondre un mot plutôt que de continuer à jouer leur jeu encore quelques secondes ; Pierre resta pantois en regardant ces deux jeunes hommes mal rasés et mal habillés s'enfuir littéralement vers la sortie du magasin.

Quelques minutes après cette étrange rencontre, Pierre avait fait son achat puis s'en était retourné à sa voiture, garée sur le parking du magasin. Il n'avait certainement pas dû prêter attention au fait qu'une voiture s'était placée devant la sienne, juste avant d'atteindre l'intersection de la sortie de parking et de la route, et qu'une autre l'avait suivi jusqu'à cet endroit.

Mais ce que Pierre ne pouvait manquer de remarquer, c'était la petite sacoche en similicuir encore posée sur le toit du véhicule devant lui, à bord de laquelle se trouvait un seul des cinq agents des services secrets : le chef du groupe. Cette voiture ne marqua pas le stop de sortie de parking ; bien au contraire, son chauffeur accéléra violemment pour s'engager sur la route tout en bifurquant à gauche dans un crissement de pneus.

Bien évidemment, sous l'action de l'inertie, la masse de la petite sacoche posée sur le toit lisse du véhicule glissa d'un coup sec, et tomba sur le bitume de la route ; on avait procédé à un essai pour en être sûr.

Pierre arrêta son véhicule, puis en descendit pour aller ramasser l'objet, tout en faisant de grands gestes de la main en direction de la voiture de son propriétaire. Mais le chauffeur ne le vit apparemment pas ; de plus, ce dernier avait tant accéléré qu'il était déjà loin.

Depuis derrière le véhicule de Pierre, deux autres des cinq hommes de l'équipe des services secrets observaient attentivement toute la scène à travers le pare-brise de leur véhicule.

Seconde gaffe, peut-être : ces deux agents, assez jeunes aussi, jubilèrent et s'esclaffèrent en voyant leur « cible » ramasser la sacoche, puis, après une pause, remonter dans son véhicule. Car Pierre, en se retournant, avait remarqué ces deux jeunes hommes hilares qui le regardaient ; une réaction qui n'allait pas du tout avec les faits dont ils venaient d'être les témoins. Il marqua d'ailleurs une

seconde courte pause, comme pour s'en étonner.

Lorsque Pierre fut de retour chez lui, il ouvrit la sacoche, bien sûr, et son contenu l'intrigua beaucoup. Celle-ci ne contenait qu'un porte-chéquier dont seulement quelques chèques manquaient, plus un second, neuf, de cinquante chèques. Quelques talons de chèques, curieusement, n'indiquaient

que des dépenses de vêtements et d'accessoires de sport ; de karaté, plus particulièrement. Rien à propos d'articles de bricolage.

Dans le rabat du porte-chéquier, Pierre trouva la carte d'identité du propriétaire, dont les caractéristiques physiques ne pouvaient que le surprendre. Le visage sur la photo ressemblait beaucoup au sien, avec des lunettes en plus. La taille indiquée était la même que la sienne, à 3

centimètres près.

Enfin, il trouva aussi une carte de visite portant un autre nom que celui du propriétaire du chéquier et de la carte d'identité. C'était une carte de visite professionnelle à l'en-tête du Ministère de la Défense du pays, son propriétaire était un major, et la carte disait que ce militaire était « responsable de support technique », sans plus de précision.

Tout avait été savamment pensé par les recruteurs de Pierre, qui, ainsi que nous l'avons vu, se trouvait dans une situation de grande précarité. Le succès de cette opération devait utiliser le levier de la survie, par l'offre implicite faite à la cible d'utiliser ce chéquier et cette carte d'identité, en se faisant passer pour son réel propriétaire, ce qui eut été aisé considérant sa grande ressemblance physique avec ce dernier (même l'âge était très proche de celui de la cible).

Sans doute Pierre considéra-t-il qu'il y avait beaucoup d'ambiguïtés et de choses étranges à propos des circonstances qui avaient entouré la découverte de cette sacoche : les deux jeunes « Anglais » qui lui avaient adressé la parole puis qui s'étaient enfuis avant même qu'il eût le temps de finir de leur répondre, et les deux autres qui l'avaient observé en riant lorsqu'il avait ramassé la sacoche. Enfin, il y avait l'étrange contenu de celle-ci, astucieusement défini par les services secrets pour qu'ils lui fassent songer à l'époque lors de laquelle on avait tenté de le recruter amicalement. C'était un psychiatre (également psychanalyste) des services secrets qui avait élaboré cette étrange mise-en-scène en prévision d'un prochain déplacement de Pierre, en spéculant qu'il devrait construire sa propre interprétation de cette série de petits événements et de ses objets, tous devant être perçus comme des « symboles » : chèquiers (survie, manger, réconfort), armée (autorité, puissance, pouvoir), major (père), karaté (défense, entraînement), carte d'identité aux caractéristiques identiques aux siennes (fuite, autre vie, double vie). Le psychiatre avait pensé que l'état dépressif de la cible, qui était connu, et sa situation de grande précarité qui durait depuis plusieurs années, génératrice d'un stress quotidien, devaient pousser celle-ci à agir impulsivement, et non par la raison puisqu'elle était forcément altérée. Le psychiatre avait songé à une tactique particulière qui disait, en substance, que : « puisque la cible connaît la cause de son infortune, un harcèlement par les services secrets (auxquels l'armée est étroitement associée dans ce pays), alors, voyant tous ces symboles qui convergeaient vers l'hypothèse de l'armée ou de ces mêmes services secrets (dans son esprit), elle serait tentée de transformer sa trouvaille en une occasion de se venger des souffrances qui lui étaient infligées ». C'était une idée de manipulation très sophistiquée ; trop, certainement.

En effet, l'idée d'utiliser un ou deux chèques était très tentante pour un homme se trouvant dans la situation de Pierre, ne serait-ce que pour « finir le mois convenablement » et « faire un plaisir à ses enfants » auxquels il ne pouvait jamais rien offrir depuis plusieurs années déjà, hormis des bonbons et des jouets achetés d'occasion. Après quoi, il n'aurait eu qu'à se débarrasser de la sacoche et de son contenu.

La seconde surprise que l'on avait préparée pour la cible se produisit lorsqu'elle décida de chercher le numéro de téléphone du propriétaire du chéquier, pour le prévenir qu'elle avait trouvée sa sacoche. Les adresses des chèquiers étaient différentes de celle de la carte d'identité ; mais le nom, identique, ne figurait pas dans l'annuaire, ni à la première adresse, ni à la seconde. Car la cible se méfiait de la police, pour d'évidentes raisons dans son cas, très particulier, d'une recrue harcelée, et ne voulait donc pas tout simplement déposer cette sacoche dans un commissariat.

La cible téléphona à la mairie du lieu d'une des deux adresses, un petit village, pour tenter de prévenir ainsi le propriétaire de la sacoche. Ce dernier ne rappela finalement la cible que le lendemain, et rendez-vous dut être pris pour une restitution, après que l'homme eut tenté, en vain tant

la suspicion et une évidente crainte s'étaient installées, d'obtenir que ce soit le major de la carte de visite qui prît cette tâche en charge. Et pour cause, nous allons le voir.

Cette tentative de compromettre la cible n'avait pas marché, l'équipe de surveillance le comprit

aussitôt. Sinon, voici ce qui avait été prévu, dans le détail.

Connaissant fort bien l'adresse de celui qui avait « trouvé » sa sacoche, le chef de l'équipe des agents des services secrets n'aurait pas eu beaucoup de peine à « aider » la police à le retrouver et à le confondre, peu après qu'un premier chèque portant une signature imitée aurait été utilisé. Mais, avant d'en arriver là, la cible aurait été contactée par le major (celui dont le nom figurait sur la carte de visite), lequel lui aurait proposé le marché suivant : se faire arrêter par la police, ou devenir une « recrue » obéissant au doigt et à l'œil en échange de la seule promesse de ne pas être inquiétée.